



Avancement fonds européens structurels et d'investissement

L'objectif thématique 9 « **inclusion sociale** » est financé par tous le FEDER, le FSE et le FEADER

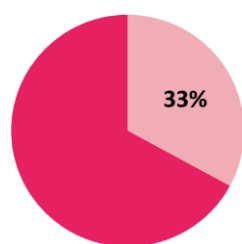
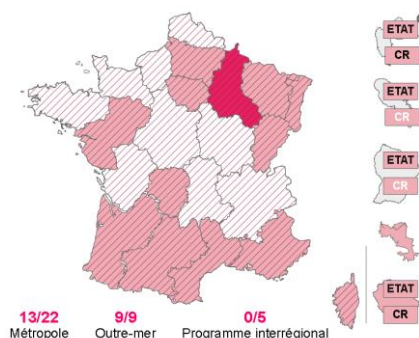
	Montants UE prévus (maquette)	Montants UE alloués (programmés)
FEDER	312	58
FSE	1 924	677
FEADER	1 001	8
FEDER Coopération territoriale européenne	93	25

(En millions d'euros)

Focus sur le FEDER et le FSE

(Hors coopération territoriale européenne)

**23 programmes opérationnels ont prévu de
financer des projets sur l'objectif
« Inclusion sociale »**



Taux de programmation
fonds européens

- PO ayant prévu de programmer au titre de l'OT9
- PO ayant programmé au titre de l'OT9
- PON FSE

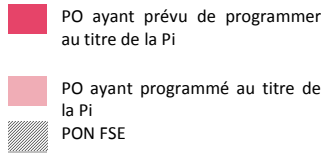
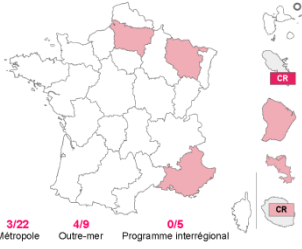
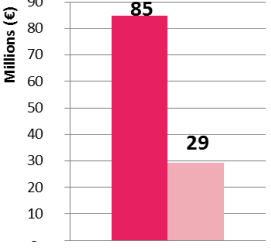
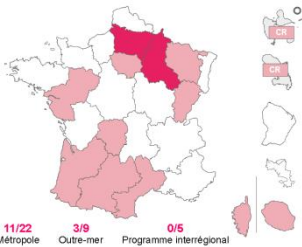
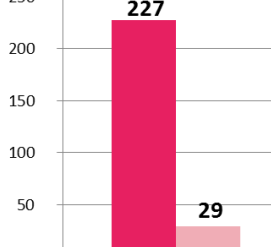
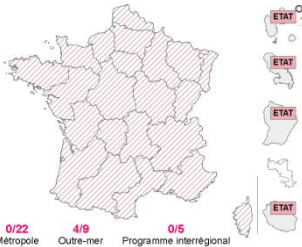
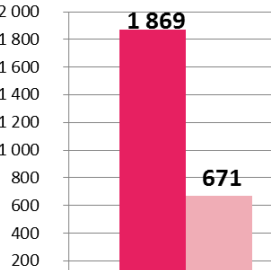
Maquette (millions d'€)		Programmé (millions d'€)		Nombre d'opérations programmées
UE	CPN*	UE	CPN	
2 236	1 851	736	944	6 568
4 087		1 680		

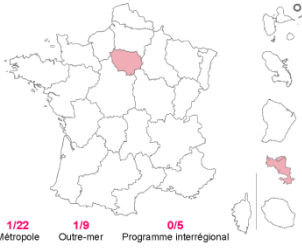
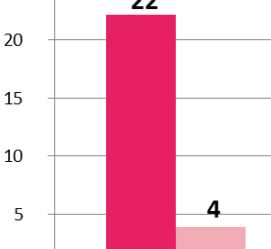
*contrepartie nationale

Source : autorités de gestion FEDER-FSE au 30 JUIN 2017 – hors coopération territoriale européenne.
Contact : mae@cget.gouv.fr – www.europe-en-france.gouv.fr

Focus sur les priorités d'investissement FEDER et le FSE

L'objectif thématique 9 « **inclusion sociale** » compte huit priorités d'investissement.

Priorités d'investissement (Pi) Objectif « Emploi »	Quelles régions ?	Montants programmés par priorité d'investissement
	 <p>■ PO ayant prévu de programmer au titre de la Pi</p> <p>■ PO ayant programmé au titre de la Pi</p> <p>▨ PON FSE</p>	<p>■ Montant UE maquette pour la période 2014-2020</p> <p>■ Montant UE programmé au 30 JUIN 2017</p>
FEDER		
<p>(9a) Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local ; réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services et le passage de services institutionnels à des services de proximité.</p> <p>➤ Représente 4 % de l'objectif thématique</p>	 <p>3/22 Métropole 4/9 Outre-mer 0/5 Programme interrégional</p>	 <p>Millions (€)</p> <p>85</p> <p>29</p>
<p>(9b) Soutenir la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales.</p> <p>➤ Représente 10 % de l'objectif thématique</p>	 <p>11/22 Métropole 3/9 Outre-mer 0/5 Programme interrégional</p>	 <p>Millions (€)</p> <p>227</p> <p>29</p>
FSE		
<p>(9i) Favoriser l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.</p> <p>➤ Représente 84 % de l'objectif thématique</p>	 <p>0/22 Métropole 4/9 Outre-mer 0/5 Programme interrégional</p>	 <p>Millions (€)</p> <p>1 869</p> <p>671</p>

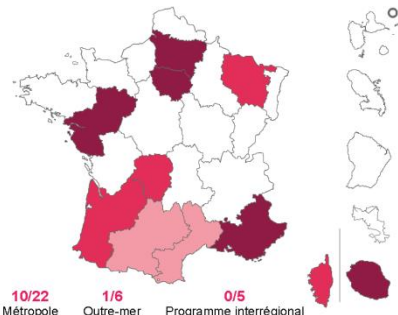
<p>(9ii) Intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms.</p> <p>➤ Représente 0,4 % de l'objectif thématique</p>		
<p>(9iii) Lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances.</p> <p>➤ Représente 0,3 % de l'objectif thématique</p>		
<p>(9iv) Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général.</p> <p>➤ Représente 0,4 % de l'objectif thématique</p>		
<p>(9v) Promouvoir l'entrepreneuriat social, l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi.</p> <p>➤ Représente 1 % de l'objectif thématique</p>		
<p>(9vi) Stratégies de développement local menées par les acteurs locaux.</p> <p>➤ Représente 0,4 % de l'objectif thématique</p>		

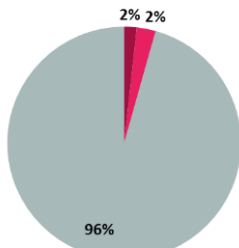
Avancement de l'objectif thématique 9 par catégorie d'intervention, par forme de financement et par type de territoire

Données issues du système d'échange de données électroniques entre les États membres et la Commission européenne (SFC) **au 31 décembre 2016**.

Tous les montants sont indiqués en coût total (montant UE + contrepartie nationale).

Principaux domaines d'intervention ¹ couverts par les opérations programmées au titre de l'OT 9				
Quoi ?	Inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à occuper un emploi	5 742 opérations	1 298 M €	96 % du montant total programmé
	Autres infrastructures sociales contribuant au développement régional et local	20 opérations	31 M €	
	Initiatives de développement local menées par les acteurs locaux	21 opérations	13 M €	

Comment ?			
 <p>10/22 Métropole 1/6 Outre-mer 0/5 Programme interrégional</p>	Mécanisme d'application territorial → 52 opérations programmées dans le cadre d'approches territoriales intégrées .		
	Investissement territorial intégré dans le domaine urbain	11 opérations	14,5 M €
	Autres approches intégrées pour un développement urbain durable	32 opérations	25,9 M €
	Autres approches intégrées pour un développement urbain/rural durable	9 opérations	11,7 M €

Où ?	
 <p>Répartition des montants programmés par type de territoire</p>	Type de territoire <ul style="list-style-type: none"> Grandes zones urbaines (65 opérations / 23,6 M €) Petites zones urbaines (46 opérations / 35,8 M €) Non-renseigné (5 740 opérations / 1 305,6 M €)

¹ **Catégorie d'intervention** : nomenclature issue du [règlement d'exécution n°215/2014](#), spécifiant le type de projet sélectionné et utilisée pour les statistiques de l'UE.

Source : SFC (Commission européenne) au 31 décembre 2016. Cette analyse n'inclut pas la coopération territoriale européenne.